

AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - EUROPEAN CREDIT - P

REPORTING

Communication
Publicitaire

31/05/2026

OBLIGATAIRE ■

Article 8 ■ Label ISR

Données clés (Source : Amundi)

Valeur Liquidative (VL) : **128,99 (EUR)**
Date de VL et d'actif géré : **29/05/2026**
Actif géré : **1 795,11 (millions EUR)**
Code ISIN : **FR0010749853**
Code Bloomberg : **OBLIDPC FP**
Indice de référence : **Bloomberg Euro-Agg Corporates**
Notation Morningstar "Overall" © : **2**
Catégorie Morningstar © :
EAA FUND EUR CORPORATE BOND
Nombre de fonds de la catégorie : **1410**
Date de notation : **31/05/2026**

Objectif d'investissement

L'équipe de gestion investit dans une sélection d'obligations émises par des entreprises qui répondent aux principes de l'investissement socialement responsable (ISR). Cette gestion se caractérise par l'intégration de critères extra-financiers liés au développement durable, dits ESG (Environnement, Social, Gouvernance) en complément des critères financiers traditionnels dans les processus d'analyse et de sélection de titres. Elle est adossée à une équipe d'analystes extra-financiers qui s'appuie sur l'expertise d'agences de notation spécialisées.

Indicateur de risque (Source : Fund Admin)



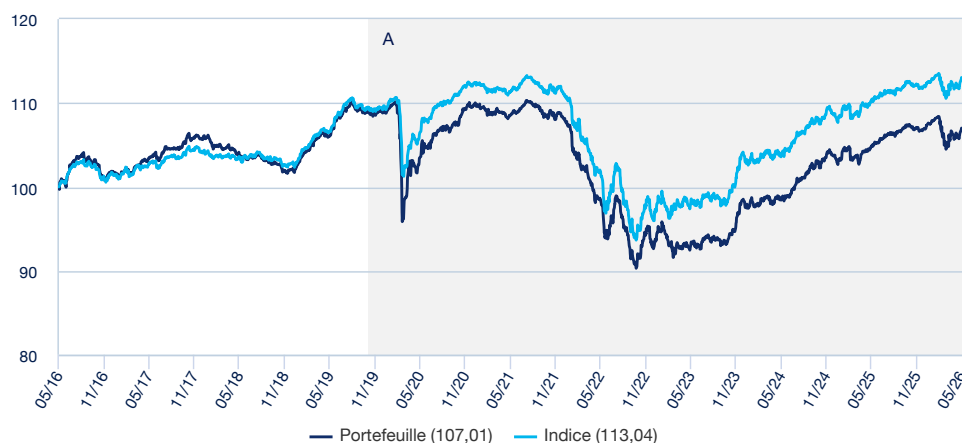
Risque le plus faible

Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous gardez le produit pendant 3 ans. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Performances (Source : Fund Admin) - Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

Evolution de la performance (base 100) * (Source : Fund Admin)



A : Reprise de l'historique de performance du FCP Amundi Credit Euro ISR - P

Performances glissantes * (Source : Fund Admin)

	Depuis le	1 mois	3 mois	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis le
	31/12/2025	30/04/2026	27/02/2026	30/05/2025	31/05/2023	31/05/2021	31/05/2016	12/08/2009
Portefeuille	0,05%	1,03%	-1,26%	2,00%	14,60%	-1,41%	6,84%	28,91%
Indice	0,89%	0,94%	-0,42%	2,37%	14,75%	1,54%	12,99%	49,55%
Ecart	-0,84%	0,08%	-0,85%	-0,37%	-0,16%	-2,94%	-6,15%	-20,63%

Performances calendaires * (Source : Fund Admin)

	2025	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016
Portefeuille	3,05%	5,52%	6,19%	-14,36%	-1,34%	0,75%	6,60%	-3,43%	3,81%	3,60%
Indice	3,03%	4,74%	8,19%	-13,65%	-0,97%	2,77%	6,24%	-1,25%	2,41%	4,73%
Ecart	0,02%	0,78%	-2,00%	-0,71%	-0,37%	-2,02%	0,36%	-2,18%	1,40%	-1,13%

* Source : Fund Admin Les performances sont calculées dans la devise de référence, sur des données historiques. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion. (1) Les performances calendaires couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile. La valeur des investissements peut varier à la hausse ou à la baisse selon l'évolution des marchés.

Caractéristiques principales (Source : Amundi)

Forme juridique : **SICAV**
Date de création de la classe : **06/11/2019**
Eligibilité : **Compte-titres, Assurance-vie**
Eligible PEA : **Non**
Affectation des sommes distribuables : **Capitalisation**
Souscription minimum: 1ère / suivantes :
1 millième part(s)/action(s)
Limite de réception des ordres :
Ordres reçus chaque jour J avant 12:25
Frais d'entrée (maximum) : **1,00%**
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation :
1,38%
Frais de sortie (maximum) : **0,00%**
Durée minimum d'investissement recommandée : **3 ans**
Commission de surperformance : **Non**

Indicateur(s) glissant(s) (Source : Fund Admin)

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Volatilité du portefeuille	2,85%	3,11%	4,11%	4,40%
Volatilité de l'indice	2,47%	3,05%	4,26%	3,79%

* La volatilité est un indicateur statistique qui mesure l'amplitude des variations d'un actif autour de sa moyenne. Exemple : des variations de +/- 1,5% par jour sur les marchés correspondent à une volatilité de 25% par an.

Indicateurs (Source : Amundi)

	Portefeuille	Indice
Sensibilité ¹	4,84	4,33

¹ La sensibilité (en points) représente le changement en pourcentage du prix pour une évolution de 1% du taux de référence.

OBLIGATAIRE ■

Commentaire de gestion

Le crédit IG euro est resté remarquablement résilient tout au long du mois de mai, les spreads évoluant dans une fourchette exceptionnellement étroite et terminant le mois proche de leurs plus bas de janvier. La principale source de volatilité est restée le conflit au Moyen-Orient et les espoirs fluctuants d'un cessez-le-feu ou d'un accord diplomatique plus large, ce qui a entraîné de fortes variations des prix du pétrole ainsi que des mouvements intermittents de l'appétit pour le risque.

En Europe, le contexte macroéconomique est resté contrasté. L'inflation demeurait sous surveillance étroite, la pression sur l'inflation ayant augmenté plus tôt dans le mois sous l'effet de la hausse des prix de l'énergie, tandis que la faiblesse des enquêtes PMI, notamment en France, pointait vers un ralentissement de l'activité. La BCE reste en bonne voie pour relever ses taux en juin. Les marchés sont restés bien davantage concentrés sur la géopolitique et le prix du pétrole que sur le flux quotidien des données macroéconomiques.

Aux États-Unis, l'inflation a progressé à 3,8% en avril, accentuant la pression sur les Treasuries et sur les décisions de taux de la Fed, même si les gros titres concernant le Moyen-Orient continuaient de dominer le sentiment de marché. Du côté des entreprises, la saison des résultats a continué de surprendre positivement, contribuant à maintenir un contexte constructif pour les actifs risqués dans leur ensemble.

Du côté des entreprises, la saison des résultats a continué de surprendre positivement, contribuant à maintenir un contexte constructif pour les actifs risqués dans leur ensemble. Sur le marché primaire, le mois de mai a enregistré un volume d'émission quasi-record, avec des estimations proches des 119 milliards d'euro, légèrement en deçà du record mensuel historique. Les financières ont continué de constituer une source de portage importante, les AT1 et les hybrides corporates se distinguant, tandis que les segments à bêta plus élevé, comme les obligations notées BB, ont également suscité de l'intérêt.

Dans ce contexte, le marché Euro Corporate IG a affiché une performance totale de 0,94% sur le mois. Les spreads Euro IG se sont resserrés, terminant la période à 78 pb (-2 pb), tandis que le rendement du Bund allemand à 10 ans a également baissé de 10 pb pour s'établir à 2,94%. Les financières ont légèrement surperformé les non-financières au cours du mois. Les AT1 bancaires ont enregistré une performance totale de 0,61% sur le mois, les hybrides ont progressé de 0,90%, et les obligations high yield ont gagné 1,03% sur la même période. Ainsi, le portefeuille a surperformé son benchmark, principalement grâce à la surpondération en sensibilité taux.

Le marché primaire s'est montré particulièrement dynamique, soutenu par une demande toujours importante. Nous avons été très sélectifs et avons entre autres participé aux émissions de BNP Cardif Tier 2 41NC31, Capgemini 2033, mBank 2033 ou encore Seb AT1 (\$).

Nous avons vendu en face de ces achats les primaires des mois précédents qui avaient bien performé ou des émissions ou ne voyions plus de valeur.

Nous maintenons une surexposition sur le marché du crédit, que nous avons consolidée au cours du mois en augmentant notre bêta crédit 1.40 à 1.54. La sensibilité du fonds reste en surpondération de 50bp contre l'indice.

Nous restons constructifs sur le crédit à court terme, dans l'attente d'une résolution du conflit au Moyen-Orient avant l'été. Les hausses des taux étant déjà intégrées dans les courbes, nous attendons peu d'évolution sur ce plan. A moyen terme, les taux plus élevés pourront avoir un impact sur l'économie européenne et freiner les investissements dans un contexte de grande transition technologique. Cela limitera la possibilité d'un cycle de hausse de taux prolongé. Ainsi, le crédit devrait continuer à attirer les investisseurs à la recherche de rendement supérieur. Nous ne nous attendons pas à un accroissement du risque de crédit, les taux de défaut étant restés bas. Les dettes subordonnées demeurent attractives malgré la compression des spreads. Enfin, en allocation sectorielle, nous maintenons la surpondération sur les financières, moins directement impactées par le risque géopolitique.

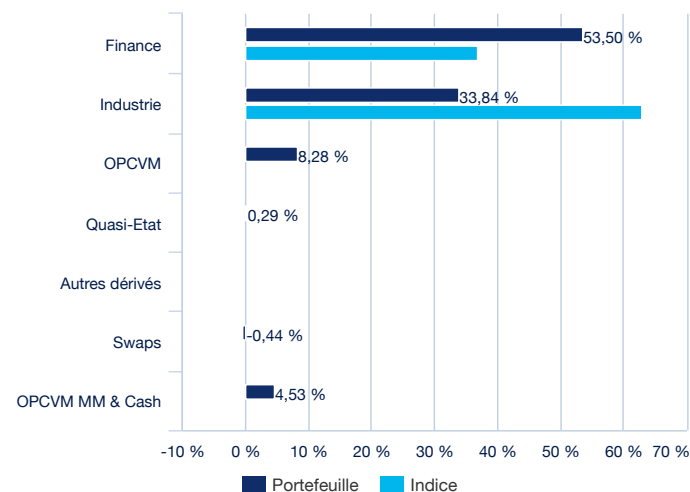
Le portefeuille affiche un score ESG de 1.08 vs 1.05 du benchmark retraité des 30% les pires.

Le PAI carbon intensity s'affiche à 59.19 vs 126.87 pour l'indice, soit 53% de réduction.

Le Board Gender diversity est légèrement supérieur à 41.33% (vs 39.63% pour l'indice).

Répartition par secteur (Source : Amundi)

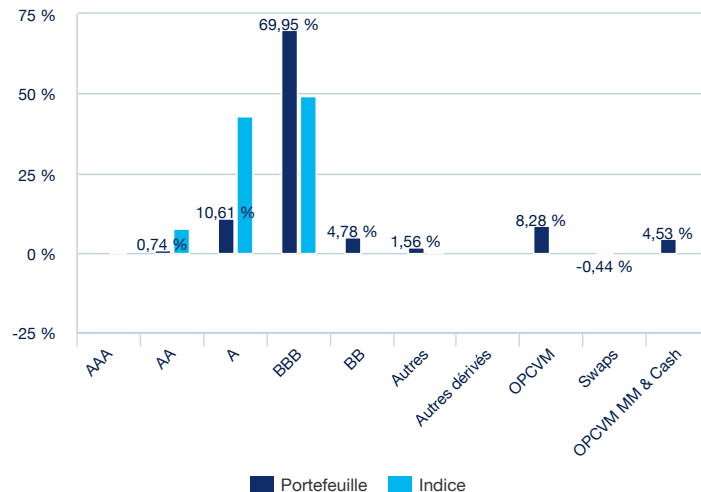
En % d'actif *



* Le total peut être différent de 100%, car le cash différé est exclu

Répartition par notation (Source : Amundi)

En % d'actif *



* Le total peut être différent de 100%, car le cash différé est exclu

OBLIGATAIRE ■

Caractéristiques principales (Source : Amundi)

Forme juridique	SICAV de droit français
Société de gestion	Amundi Asset Management
Dépositaire	CACEIS Bank
Date de création du compartiment/OPC	06/11/2019
Date de création de la classe	06/11/2019
Devise de référence du compartiment	EUR
Devise de référence de la classe	EUR
Affectation des sommes distribuables	Capitalisation
Code ISIN	FR0010749853
Code Bloomberg	OBLIDPC FP
Souscription minimum: 1ère / suivantes	1 millième part(s)/action(s) / 1 millième part(s)/action(s)
Périodicité de calcul de la VL	Quotidienne
Limite de réception des ordres	Ordres reçus chaque jour J avant 12:25
Frais d'entrée (maximum)	1,00%
Commission de surperformance	Non
Frais de sortie (maximum)	0,00%
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	1,38%
Coûts de transaction	0,39%
Frais de conversion	
Durée minimum d'investissement recommandée	3 ans
Historique de l'indice de référence	15/12/2014 : 100.00% BLOOMBERG EURO AGGREGATE CORPORATE (E) 22/01/2004 : 100.00% BLOOMBERG EURO AGGREGATE CORPORATE X BBB 1-7 (E)

Avertissement

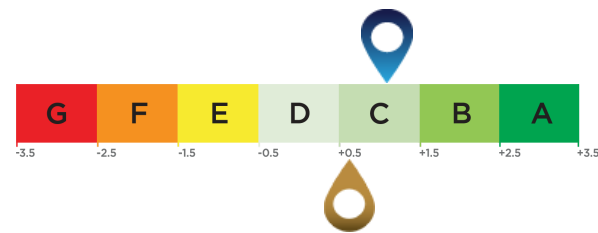
Document non contractuel, destiné à être remis exclusivement aux porteurs de parts. Les caractéristiques principales du fonds sont mentionnées dans sa documentation juridique, disponible sur le site de l'AMF ou sur simple demande au siège social de la société de gestion. La documentation juridique vous est remise avant toute souscription à un fonds. La durée du fonds est illimitée. Investir implique des risques : les valeurs des parts ou actions des OPC sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des OPC peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les OPC, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque OPC. La source des données du présent document est Amundi sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire. La société de gestion peut retirer la notification des modalités prévues pour la commercialisation de parts, y compris, le cas échéant, de catégories d'actions, dans un État membre vis-à-vis duquel il a procédé à une notification. Un résumé des droits des investisseurs et de l'accès à des mécanismes de recours collectif sont disponibles, en français, via le lien suivant: <https://www.amundi.be/particuliers/informations-reglementaires-1>

OBLIGATAIRE ■

NOTE ESG MOYENNE (source : Amundi)

Notation Environnementale, Sociale et de Gouvernance

Univers d'investissement ESG: Bloomberg Euro-Agg Corporates



Score du portefeuille d'investissement: 1,08

Score de l'univers d'investissement ESG¹: 0,60

Lexique ESG

Critères ESG

Il s'agit de critères extra-financiers utilisés pour évaluer les pratiques Environnementales, Sociales et la Gouvernance des entreprises, Etats ou collectivités :

- « E » pour Environnement (niveau de consommation d'énergie et de gaz, gestion de l'eau et des déchets...).
- « S » pour Social/Sociétal (respect des droits de l'homme, santé et sécurité au travail...).
- « G » pour Gouvernance (indépendance du conseil d'administration, respect des droits des actionnaires ...).

Notes ESG

Note ESG de l'émetteur : chaque émetteur est évalué sur la base de critères ESG et obtient un score quantitatif dont l'échelle est basée sur la moyenne du secteur. Le score est traduit en note sur une échelle allant de A (le meilleur niveau) à G (le moins bon). La méthodologie d'Amundi permet une analyse exhaustive, standardisée et systématique des émetteurs sur l'ensemble des régions d'investissements et des classes d'actifs (actions, obligations, etc.).

Note ESG de l'univers d'investissement et du portefeuille: le portefeuille et l'univers d'investissement se voient attribuer un score ESG et une note ESG (de A à G). Le score ESG correspond à la moyenne pondérée des scores des émetteurs, calculée en fonction de leur pondération relative dans l'univers d'investissement ou dans le portefeuille, hors actifs liquides et émetteurs non notés.

Intégration de l'ESG chez Amundi

En plus de se conformer à la politique d'investissement responsable d'Amundi⁴, les portefeuilles d'Amundi intégrant l'ESG ont un objectif de performance ESG qui vise à atteindre un score ESG pour leur portefeuille supérieur au score ESG de leur univers d'investissement ESG.

Couverture ESG (source: Amundi) *

	Portefeuille	Univers d'investissement ESG
Pourcentage avec une notation ESG Amundi ²	97,33%	98,98%
Pourcentage pouvant bénéficier d'une notation ESG ³	97,04%	99,62%

* Titres notables sur les critères ESG. Le total peut être différent de 100% pour refléter l'exposition réelle du portefeuille (prise en compte du cash).

¹ La référence à l'univers d'investissement est définie par l'indicateur de référence du fonds ou par un indice représentatif de l'univers ESG investissable.

² Pourcentage de titres du portefeuille total ayant une note Amundi ESG (en termes de pondération)

³ Pourcentage de titres du portefeuille total pour lesquels une méthodologie de notation ESG est applicable (en termes de pondération).

⁴ Le document mis à jour est disponible à l'adresse <https://www.amundi.com/int/ESG>.

Niveau de durabilité (source : Morningstar)



Le niveau de durabilité est une notation produite par la société Morningstar qui vise à mesurer le niveau de responsabilité d'un fonds de façon indépendante sur la base des valeurs en portefeuille. La notation s'établit de très faible (un globe) à très élevé (5 globes). L'obtention de cette notation par le compartiment ne signifie pas que celui-ci réponde à vos propres objectifs en matière de durabilité.

Source Morningstar ©

Sustainability Score – sur la base des analyses de risques ESG fournies par Sustainalytics sur les entreprises, utilisées dans le calcul du score de durabilité de Morningstar.

© 2026 Morningstar. Tous droits réservés. Les informations contenues ici : (1) appartiennent à Morningstar et/ou ses fournisseurs de contenu ; (2) ne peuvent être reproduites ou redistribuées ; et (3) ne sont pas garanties d'exactitude, d'exhaustivité ou d'actualité. Ni Morningstar, ni ses fournisseurs de contenu ne sont responsables en cas de dommages ou de pertes liés à l'utilisation de ces informations. Les performances passées ne garantissent pas les résultats futurs. Pour plus d'informations sur le rating Morningstar, veuillez consulter leur site www.morningstar.com.